

<http://www.snes-aude.fr/spip.php?article278>



Stage syndical FSU Occitanie sur l'enseignement de l'occitan et du catalan

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : jeudi 17 mars 2022

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Le stage a réuni vingt-cinq collègues de nos deux académies (Montpellier et Toulouse) le 17 février dernier.

Enquête FSU auprès des collègues concernés 1er et 2nd degrés

Cette enquête lancée en janvier et remplie par des collègues concernés par cet enseignement des/en langues régionales (1er et 2nd degré) a donné lieu à des analyses présentées lors du stage.

A retrouver ci-dessous les analyses, chiffrages, commentaires tirés de cette enquête sur le profil des collègues, les conditions de travail et autres difficultés rencontrées liées (ou non) à ce type d'enseignement, les profils des élèves...

Un autre zoom a été fait (en présence des représentants de la région Occitanie et de l'OPLC) sur comment les collègues ressentent le rôle et l'importance des conventions Etat/régions et des offices publics des langues catalane (OPLC) et occitane (OPLO).

Les mandats de la FSU et de ses syndicats sur le thème des langues régionales :

L'après-midi a permis d'aborder le thème du fonctionnement démocratique de la FSU et de ses syndicats (SNUipp , SNES ...) , de l'importance des mandats discutés et votés en congrès départementaux (pour le SNUipp, la FSU), académiques (pour le SNES) puis en congrès national (pour chacun). Cet hiver et ce printemps 2022 ont d'ailleurs lieu tous ces congrès.

Philippe MARTEL, historien, professeur émérite, nous a aussi offert une intervention autour de la loi Molac sur les langues régionales, l'historique du texte, les coulisses de la vie parlementaire et son analyse des différentes modifications du texte et des raisons politiques les ayant provoquées.